

BNP Paribas Asset Management renforce sa stratégie "Sustainability"

- Une stratégie d'entreprise pour développer et accélérer l'engagement en faveur de l'investissement durable.
- Une définition claire de l'investissement durable et de la façon dont il est appliqué aux processus de gestion. Quatre piliers : intégration ESG; engagement et dialogue ('stewardship'); exclusions; et une perspective long-terme.
- Des objectifs d'entreprise pour mesurer et progressivement aligner nos investissements avec un monde durable. Des objectifs relatifs à : la transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive (les '3E').
- Un Sustainability Centre fort de 25 professionnels, dont 14 recrutés depuis la mi-2018, avec une expérience de plus de 10 ans dans l'investissement durable.

BNP Paribas Asset Management ('BNPP AM') approfondit son engagement en faveur de l'investissement durable et lance sa Stratégie Globale « Sustainability » ('la Stratégie'). Cet engagement constitue une avancée supplémentaire dans la priorité que l'entreprise s'est donnée: délivrer, sur le long terme, des retours sur investissement durables pour ses clients.

La Stratégie détaille l'approche en matière d'investissement durable de BNPP AM, fixe des objectifs et des engagements clairs, regroupés autour de trois thèmes clés en matière de "Sustainability" (les '3E'): la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité et la croissance inclusive. Elle renforce l'engagement d'investisseur long terme de BNPP AM, sa volonté de dialoguer avec les sociétés cotées et les régulateurs pour promouvoir les meilleures pratiques, comme de sensibiliser davantage sur le rôle que la finance peut jouer en faveur d'un monde plus durable.

La Stratégie s'appuie sur quatre piliers de l'investissement durable, chacun comportant un plan solide de mise en œuvre. Collectivement ils renforcent l'approche de gestion de BNPP AM et la manière dont la société s'attache à délivrer des rendements à long terme; la façon dont elle génère les idées d'investissement; celle dont elle gère les risques et celle dont elle use de son influence avec les sociétés et les marchés dans lesquels elle investit.

Les quatre piliers sont les suivants :

- **Intégration ESG** : BNPP AM intégrera les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans ses processus d'investissement comprenant philosophie de gestion, recherche et génération d'idée d'investissement, construction des portefeuilles, gestion des risques, engagement, vote, transparence et reporting. Ce processus est déterminé à l'aide de règles d'intégration formelles ('ESG Integration Guidelines and Policy') développées en 2018, supervisées par un Comité de Validation ESG créé en 2018. Son objectif est d'avoir revu formellement et approuvé l'ensemble des processus d'investissement d'ici 2020.



- **Engagement et dialogue (« Stewardship »)** : BNPP AM agit en actionnaire actif et diligent des sociétés qui composent ses portefeuilles. La société a des règles solides et précises en matière de vote par procuration sur les thèmes ESG depuis de nombreuses années. La Stratégie va renforcer son approche “stewardship”, depuis l’engagement avec les sociétés dans lesquelles les gestions sont investies jusqu’au dialogue avec les politiques, les régulateurs et les groupements professionnels sur des sujets clés comme le climat et le capital naturel. BNPP AM participe au “Technical Expert Group on Sustainable Finance” (‘TEG’) de la Commission Européenne, à la “Task Force on Climate-related Financial Disclosure” (‘TCFD’), au “Institutional Investors Group on Climate Change” (‘IIGCC’) et à bien d’autres initiatives similaires. BNPP AM a renforcé ses ressources en matière de “stewardship”, avec le recrutement de deux responsables régionaux pour l’Asie et les Amériques.
- **Politique “Responsible Business Conduct” et politiques sectorielles** : BNPP AM adhère aux principes du Pacte Mondiale des Nations Unies et dispose d’une gamme de politiques sectorielles qui régissent les conditions de ses investissements dans certains secteurs économiques, définissant des critères de sélection et des règles d’engagement. Les politiques sectorielles s’appliquent à tous les fonds ouverts. Le renforcement annoncé le 14 mars dernier de **la politique d’exclusion de BNPP AM dans le secteur du charbon** visant à désinvestir des sociétés carbo-intensives en constitue l’illustration la plus récente⁽¹⁾.
- **Perspective à long terme – les ‘3E’** : BNPP AM a défini une série d’objectifs et des indicateurs clés relatifs aux ‘3E’, indiquant comment combiner sa recherche, sa gestion, son engagement d’entreprise et son influence auprès des régulateurs pour soutenir chacun des ‘3E’. Les indicateurs clés comprennent:
 - L’intensité carbone (gCO₂/kWh) des gestions vis-à-vis du “Sustainable Development Scenario” (SDS) de l’Agence Internationale de l’Energie (AIE); la part “verte” des encours (transition énergétique, Objectifs de Développement Durable - ODD - 7, 9 et 13);
 - L’empreinte “eau” de nos gestions, le nombre de sociétés qui s’engagent à avoir/ont une politique sur “No Deforestation, No Peat, No Exploitation” - Pas de déforestation, pas de tourbe, pas de surexploitation - (NDPE) (protection de l’environnement, ODD 6, 15);
 - % d’administrateurs femmes dans les conseils ou nombre d’engagements des entreprises en faveur de décisions d’allocations durables de leur capital (égalité d’accès à une croissance inclusive pour chacun, ODD 5, 8 et 10).

BNPP AM a développé une feuille de route de la mise en œuvre de la Stratégie sur les trois prochaines années. En 2020, BNPP AM s’attachera à mesurer et à faire un reporting sur l’impact et la progression de ses initiatives “sustainability”. L’entreprise introduira progressivement des objectifs additionnels en lien avec chacun des 3E et des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l’ONU qui y font référence.

L’engagement de BNPP AM en faveur de l’investissement durable n’est pas nouveau: nous avons été un acteur majeur dans ce domaine depuis 2002, année du lancement de notre premier fonds ISR (Investissement Socialement Responsable). Les Principes pour l’Investissement Responsable (PRI) nous ont renouvelé leur note A+ (la notation la plus élevée) au cours des 3 dernières années via leur rapport d’évaluation annuelle, une démonstration concrète de notre engagement “sustainability”.

L’approche de BNPP AM est également en ligne avec celle du Groupe BNP Paribas en matière de finance durable et de banque à impact positif. Le Groupe vise notamment à financer l’économie de manière éthique, à favoriser le développement de ses collaborateurs, à soutenir des initiatives à impact social et à avoir un rôle moteur dans la transition vers une économie bas carbone. Il veut ainsi être un contributeur majeur aux Objectifs de Développement Durable définis par l’ONU.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L’asset manager
d’un monde
qui change

Frédéric Janbon, Administrateur-Directeur Général de BNP Paribas Asset Management holding, commente : *“Nous sommes à la croisée des chemins: le temps est venu pour la finance de jouer son rôle dans la construction du monde durable que nous souhaitons et que l’Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable de l’ONU ont défini. Chez BNPP AM, nous sommes prêts à relever ce défi car nous pensons que c’est dans l’intérêt de nos clients et au coeur de notre responsabilité fiduciaire. Notre Stratégie Globale Sustainability et nos investissements récents dans notre plateforme et notre Sustainability Centre reflètent notre ambition accrue. Nous adoptons une approche durable pour l’ensemble de nos activités – nos processus de gestion, mais aussi notre engagement et notre dialogue avec nos collaborateurs, les entreprises, les pouvoirs publics et la société toute entière. Cette ambition est au coeur de notre philosophie d’entreprise et de la priorité que nous donnons à délivrer, sur le long terme, des rendements durables pour nos clients.”*

Jane Ambachtsheer, Responsable Globale ‘Sustainability’ de BNP Paribas Asset Management, indique : *“En tant qu’asset manager nous pouvons avoir un impact positif sur le monde et jouer un rôle de ‘future maker’. Notre Stratégie Globale Sustainability, nous permettra de devenir une référence de premier plan en matière d’investissement durable. Outre communiquer sur notre approche, nous nous fixons des objectifs et des indicateurs clairs pour mesurer notre progression et notre impact sur nos clients comme sur l’économie au sens large. Je suis fière que BNPP AM se dote de cette ambition stratégique et je me réjouis de travailler avec nos équipes de gestion, nos clients et nos pairs dans l’industrie de la gestion d’actifs pour contribuer à la construction d’un avenir bas-carbone, durable et inclusif.”*

CONTACTS PRESSE

BNP Paribas Asset Management

Sarah Worsley

01 58 97 28 81

sarah.worsley@bnpparibas.com

Manon Michonneau

01 58 97 61 58

manon.michonneau@bnpparibas.com

A propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management est le métier gestion d’actifs de BNP Paribas, l’une des institutions financières les plus importantes au monde. BNP Paribas Asset Management offre des solutions d’investissement à haute valeur ajoutée aux épargnants individuels, entreprises et investisseurs institutionnels, grâce à un large éventail d’expertises réparties en 4 pôles de gestion : actions, obligations, dette privée et actifs réels, multi-actifs, quantitatif et solutions (MAQS). BNP Paribas Asset Management place l’approche responsable au coeur de sa stratégie et de ses décisions d’investissement et contribue activement à la transition énergétique, la protection de l’environnement et la promotion de l’égalité et de la croissance inclusive. Sa priorité est de délivrer sur le long terme, des retours sur investissement durables à ses clients. Fort d’un encours sous gestion de 399* milliards d’euros au 31 décembre 2018, BNP Paribas Asset Management compte plus de 530 professionnels de l’investissement, près de 500 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s’adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 71 pays.

*encours sous gestion et conseillé de 537 milliards d’euros au 31 décembre 2018.

Pour plus d’information, www.bnpparibas-am.com, ou suivez-nous sur



^[1] A compter de janvier 2020 BNPP AM exclura les entreprises qui génèrent plus de 10 % de leurs revenus dans l’extraction du charbon thermique et/ou qui représentent 1 % ou plus de la production mondiale. Cette limite de production mondiale permettra d’identifier les entreprises dont le chiffre d’affaires lié au charbon est inférieur à 10%, mais qui sont néanmoins responsables d’une part significative de la production totale de charbon thermique. Les producteurs d’électricité ayant une intensité carbone supérieure à la moyenne mondiale de 2017, soit 491 gCo2/kWh, seront également exclus. D’ici 2025, en ligne avec l’Accord de Paris et se basant sur le scénario SDS (Sustainable Development Scenario) de l’Agence internationale de l’énergie (AIE) cette limite sera progressivement réduite à 327 gCo2/kWh. De son côté, BNPP AM demandera à ces entreprises de réduire leur intensité conformément au scénario SDS entre 2020 et 2025 et exclura celles qui n’atteindront pas cet objectif.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L’asset manager
d’un monde
qui change